

Trente ans de démographie en Languedoc-Roussillon : Le rythme d'évolution de la population augmente pour 6 communes sur 10 depuis 2006

Roger Rabier - INSEE

En trente ans, le Languedoc-Roussillon est la région métropolitaine qui a connu la plus forte évolution démographique. La région a contribué au dynamisme démographique du triangle Nice-Perpignan-Lyon. L'accroissement de population a été particulièrement marqué le long des principaux axes routiers et dans les couronnes périurbaines. Depuis cinq ans, les facteurs du dynamisme démographique régional ont évolué avec l'amélioration de l'excédent naturel, liée en grande partie à des naissances plus nombreuses, et l'inflexion du solde migratoire de la région. Sous l'effet du vieillissement de la population, le solde naturel diminuerait dans les prochaines années et deviendrait négatif à partir des années 2030. La croissance démographique du Languedoc-Roussillon reposerait alors exclusivement sur son attractivité qui s'atténuerait probablement elle aussi.

Entre 1982 et 2011, le Languedoc-Roussillon compte 743 500 habitants supplémentaires. La région a contribué pour 8,5 % à la croissance démographique de la France métropolitaine. Elle représente désormais 4,2 % de la population de la France métropolitaine contre 3,5 % en 1982, devenant ainsi la 9^{ème} région la plus peuplée alors qu'elle occupait le 11^{ème} rang trente ans plus tôt.

La population a fortement progressé dans les couronnes périurbaines

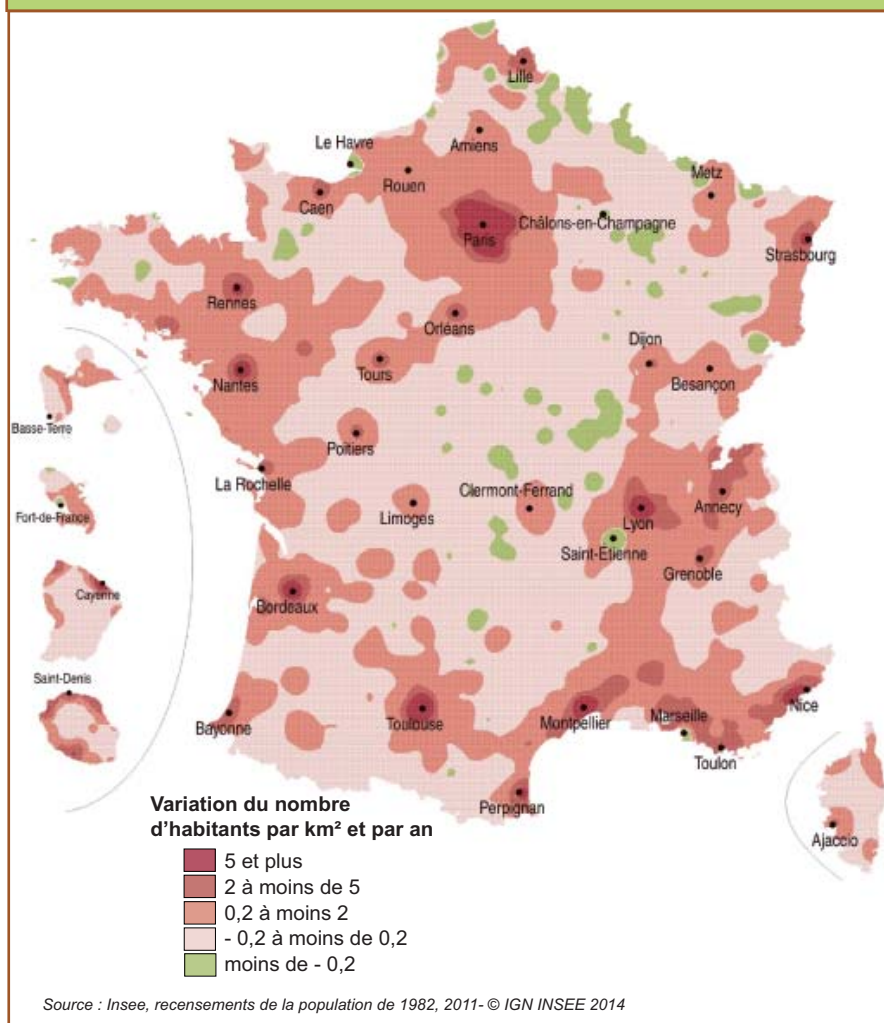
Depuis 1982, le Languedoc-Roussillon a pleinement contribué au dynamisme démographique du triangle qui s'étend de Nice à Perpignan en remontant jusqu'à Lyon (carte 1). La densité de la population régionale est passée de 69 habitants au km² en 1982 à 96 en 2011, soit près d'un habitant supplémentaire au km² chaque année. Cette progression est deux fois plus forte qu'au niveau national, qui a gagné + 0,5 habitant au km² par an entre 1982 et 2011.

Depuis 30 ans, le dynamisme démographique a été particulièrement soutenu sur la frange littorale de la région, le long de l'autoroute A9 (carte 2). Sur une période plus récente, les zones longeant les autoroutes A75 et A750 ont également connu un essor important de leur population. Ces nouvelles infrastructures routières ayant permis aux communes qui les bordent d'améliorer l'accès aux principaux bassins d'emploi, comme Montpellier et dans une moindre mesure Béziers, Sète, Agde et Pézenas.

En 2011, dans la région, huit habitants sur dix résident dans une aire urbaine (cf. définition). En trente ans, la population de ces territoires a progressé sensiblement au même rythme

Carte 1 : Variation annuelle de la densité de population entre 1982 et 2011 en France

unité : nombre d'habitants par km² et par an



que celui de la région : + 1,2 % par an en moyenne contre + 1,1 %. Les couronnes périphériques des grands pôles urbains ont connu un développement démographique particulièrement important : + 2,5 % par an en moyenne. La

croissance démographique a été également prononcée dans les communes multipolarisées, c'est-à-dire situées entre deux agglomérations (+ 1,3 % par an). Ceci témoigne d'une intermétropolisation s'accroissant ces dernières années. En revanche, les petites et moyennes aires urbaines, dont le pôle concentre entre 1 500 et 10 000 emplois, se sont peuplées à un rythme moins soutenu (+ 0,9 %).

Les communes rurales ne perdent globalement pas de population depuis 30 ans : l'« exode rural » s'est achevé depuis les années 1970. Toutefois, elles comptent peu d'habitants supplémentaires, + 0,2 % par an en moyenne pour l'ensemble des communes isolées hors influence des pôles d'emploi (tableau 1).

L'excédent naturel s'améliore

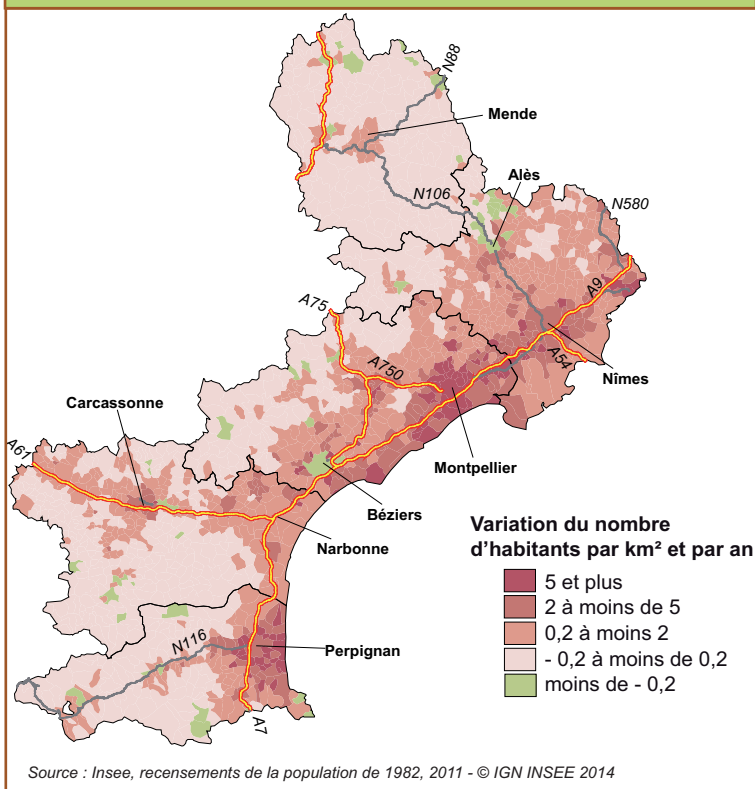
En Languedoc-Roussillon, la croissance de la population sur ces trente dernières années est due pour 10 % à l'excédent des naissances sur les décès et pour 90 % à l'excédent des arrivées sur les départs de la région. La contribution de chacun de ces facteurs de croissance démographique a évolué durant la période. De 1982 à 2006, la part du solde naturel dans l'augmentation de la population n'excédait pas 10 %. Depuis 2006, il contribue à près de 20 % au dynamisme démographique (tableau 2).

Entre 1982 et 2006, la région enregistrait 25 300 naissances chaque année en moyenne, elle en compte 30 100 depuis 2006. Cette hausse est principalement la conséquence d'une augmentation du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants, mais aussi de l'augmentation de la fécondité. En effet, le nombre moyen de femmes âgées de 15 à 50 ans a progressé de + 64 000 femmes (+ 12,5 %) entre les deux périodes et l'indicateur conjoncturel de fécondité (cf. définition) est passé de 1,7 à près de 2 enfants par femme, rejoignant ainsi pratiquement le niveau national. Le nombre de décès varie nettement moins en dépit de l'accroissement démographique et du vieillissement de la population : 24 900 décès par an en moyenne, depuis 2006 contre 23 300 entre 1982 et 2006. Cette moindre augmentation des décès s'explique par l'allongement de la durée de vie. En Languedoc-Roussillon, l'espérance de vie des hommes atteignait 72 ans en 1982 mais 77 ans en 2006 et 78 ans en 2010. Celle des femmes est passée de 79 ans en 1982, à 84 ans en 2006 et 84,5 ans en 2010.

Conséquence des évolutions des naissances et des décès, le solde naturel annuel moyen atteint + 5 200 depuis 2006 contre + 2 000 entre 1982 et 2006. Cependant, seule la moitié des communes languedociennes a connu plus de naissances que de décès entre 2006 et 2011 et un tiers d'entre elles a subi une diminution de leur solde naturel depuis 2006.

Carte 2 : Variation annuelle de la densité de population entre 1982 et 2011 par commune en Languedoc-Roussillon

unité : nombre d'habitants par km² et par an



Par ailleurs, l'augmentation du solde naturel régional depuis 2006 est portée, pour moitié, par les quatre communes les plus peuplées : Montpellier, Nîmes, Perpignan et Béziers.

L'excédent des arrivées sur les départs fléchit légèrement

A l'inverse, l'impact des mobilités résidentielles, principal facteur du dynamisme démographique, a tendance à s'amoin-drir ces dernières années. Entre 1982 et 2006, on dénombrait en moyenne, 23 300 arrivées de plus que de départs en Languedoc-Roussillon. Depuis 2006, ce solde s'élève à 22 000 personnes. Près de huit communes de la région sur dix comptent plus d'arrivées que de départs entre 2006 et 2011. Ce solde migratoire apparent est particulièrement élevé à Agde, Montpellier, Canet-en-Roussillon et Lézignan-Corbières. En revanche, plus de personnes ont quitté Nîmes, Béziers, Lattes et Rivesaltes qu'il n'en est venu au cours de ces cinq années.

Le solde migratoire s'est amenuisé dans près de la moitié des communes languedociennes depuis 2006 et plus parti-

Tableau 1 : Évolution démographique selon le zonage en aire urbaine entre 1982 et 2011 en Languedoc-Roussillon

unités : habitants, %

	Nombre de communes	Population 2011	Population 1982	Taux de variation annuel moyen
Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)	372	1 706 171	1 233 041	+ 1,1 %
Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle	104	162 620	78 732	+ 2,5 %
Commune multipolarisée des grandes aires urbaines	159	209 103	141 707	+ 1,4 %
Commune appartenant à un petit ou moyen pôle (de 1 500 à moins de 10 000 emplois)	133	286 874	219 588	+ 0,9 %
Commune appartenant à la couronne d'un petit ou moyen pôle	14	3 215	2 491	+ 0,9 %
Autre commune multipolarisée	252	141 226	97 666	+ 1,3 %
Commune isolée hors influence des pôles	511	160 837	153 289	+ 0,2 %
Total	1 545	2 670 046	1 926 514	+ 1,1 %

Sources : Insee, Recensements de la population 1982, 2011

Tableau 2 : Évolution annuelle de population 1982-2006 et 2006-2011 par département

Unité : habitant

	Population 2011	Évolution annuelle moyenne 1982-2006			Évolution annuelle moyenne 2006-2011		
		Variation de population	Solde naturel	Solde migratoire	Variation de population	Solde naturel	Solde migratoire
Aude	359 967	+ 2 500	- 500	+ 3 000	+ 3 800	0	+ 3 800
Gard	718 357	+ 6 300	+ 1 100	+ 5 200	+ 7 000	+ 2 000	+ 5 000
Hérault	1 062 036	+ 12 300	+ 2 000	+ 10 300	+ 12 200	+ 3 400	+ 8 800
Lozère	77 156	+ 100	- 200	+ 300	+ 100	- 100	+ 200
Pyrénées-Orientales	452 530	+ 4 100	- 400	+ 4 500	+ 4 100	- 100	+ 4 200
Languedoc-Roussillon	2 670 046	+ 25 300	+ 2 000	+ 23 300	+ 27 200	+ 5 200	+ 22 000

Note : Le solde migratoire correspond au solde migratoire apparent.
Sources : Insee, Recensements de la population 1982, 2006, 2011 ; État Civil

culièrement à Nîmes, Lattes, Montpellier, Frontignan et Narbonne. Cette moindre attractivité peut être pour partie la conséquence de la décohabitation, des jeunes adultes étant amenés à quitter le logement familial pour poursuivre des études ou rechercher un premier emploi en dehors de la commune. Il peut s'agir aussi d'habitants de la ville centre qui s'installent en proche périphérie, ou de la conséquence d'opérations de rénovation urbaine qui peuvent conduire des habitants à quitter, au moins temporairement, leur commune. A contrario, le solde migratoire apparent a nettement progressé à Alès, au Crès, à Agde, à Lézignan-Corbières et à Perpignan, souvent en raison de peuplement de nouveaux lotissements.

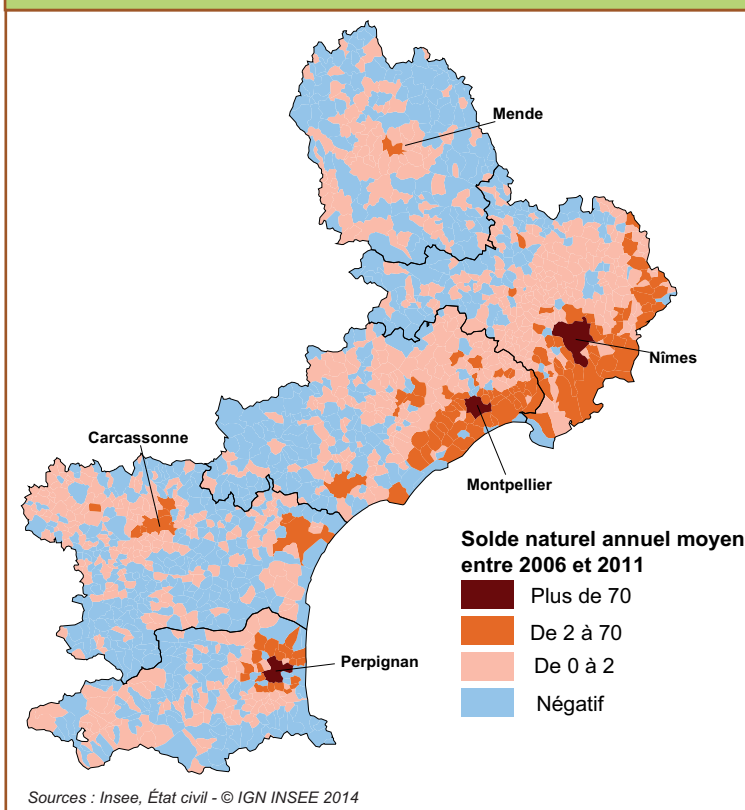
Le rythme d'évolution démographique augmente pour 6 communes languedociennes sur 10

Sous l'effet conjugué des mouvements naturels et migratoires, 631 communes languedociennes, soit 40 % d'entre elles, voient leur rythme de croissance démographique baisser depuis 2006 comparativement à la période antérieure (1982-2006). Parmi elles, 229 dont Sète, Bagnols-sur-Cèze ou Mauguio, cumulent à la fois une diminution de leur solde naturel mais aussi de leur solde migratoire apparent. Pour d'autres (40), la baisse de leur solde naturel n'est pas compensée par l'augmentation de l'excédent des arrivées sur les départs, comme à Castries ou Marvejols. Enfin, pour 362 d'entre elles, l'amélioration de leur solde naturel ne compense pas une moindre attractivité. Il s'agit, parmi les plus peuplées, de Nîmes, Narbonne, Carcassonne, Lunel, Frontignan, Castelnaud-le-Lez, Lattes, Saint-Gilles ou Vauvert.

En revanche, 914 communes du Languedoc-Roussillon connaissent un dynamisme démographique plus important. Parmi elles, 518 bénéficient à la fois de l'amélioration de leur solde naturel et de leur solde migratoire comme Perpignan, Alès, Beaucaire, Mèze ou Lézignan-Corbières. 217 ont une augmentation de leur solde migratoire supérieure à la diminution de leur solde naturel comme Agde, Canet-en-Roussillon, Castelnaudary, Pont-Saint-Esprit ou Limoux. Enfin, 129 bénéficient d'un solde naturel en progression, compensant la baisse du solde migratoire. C'est le cas de Montpellier, capitale régionale, pour laquelle l'excédent des naissances sur les décès contribue désormais à plus de 80 % à sa croissance démographique (carte 3).

Carte 3 : Solde naturel annuel moyen entre 2006 et 2011 en Languedoc-Roussillon

unité : naissances-décès



En 2011, près de 30 800 naissances ont été domiciliées en Languedoc-Roussillon (cf. définition), niveau record jusqu'alors. Mais ce nombre s'est infléchi en 2012 avec un peu plus de 30 400 naissances. Le nombre de décès a quant à lui fortement augmenté entre 2011 et 2012, de 25 700 à 27 000. Le solde naturel est ainsi passé de + 5 100 en 2011 à + 3 500 en 2012. Sous l'effet du vieillissement de la population, il devrait diminuer dans les prochaines années et pourrait devenir négatif dans les années 2030. La croissance démographique du Languedoc-Roussillon reposerait alors exclusivement sur son attractivité qui pourrait, elle aussi, poursuivre son inflexion tout en demeurant supérieure à la plupart des autres régions métropolitaines (Audric, 2010).

Définitions

Aire urbaine : Une aire est composée d'un pôle et le plus souvent d'une couronne. Un pôle est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois. Sa couronne correspond aux communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci selon un processus itératif.

Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Toute commune n'appartenant pas à une unité urbaine est considérée comme rurale.

Les communes multipolarisées des grandes aires urbaines (dont le pôle a 10 000 emplois ou plus) sont les communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Elles forment avec elles un ensemble d'un seul tenant, appelé espace des grandes aires urbaines.

Les autres communes multipolarisées sont les communes situées hors de l'espace des grandes aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires quelle que soit leur taille.

Les communes isolées hors influence des pôles sont les communes n'appartenant pas à une aire et non multipolarisées.

Naissances domiciliées : Les statistiques annuelles concernant les naissances domiciliées, sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil établis par les maires, au moment et dans la commune où ont lieu les naissances et des transcriptions des jugements déclaratifs de naissance établis par les tribunaux.

Elles portent sur les événements survenus en France pour toutes les communes de métropole et des départements d'outre-mer. Ces statistiques incluent les enfants nés vivants ainsi que les jugements déclaratifs de naissance.

Événement domicilié : le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Décès domiciliés : Les statistiques annuelles concernent les décès domiciliés ainsi que les jugements déclaratifs de décès. Elles sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil établis par le maire de la commune où a eu lieu le décès, et des transcriptions des jugements déclaratifs de décès établis par les tribunaux. Elles portent sur les événements survenus en France pour toutes les communes de Métropole et des départements d'outre-mer.

Événement domicilié : le lieu de l'événement est celui du domicile du défunt.

Taux de fécondité : Le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année).

Indicateur conjoncturel de fécondité : L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Espérance de vie : L'espérance de vie à la naissance est un indicateur de durée moyenne de vie. Elle correspond à la moyenne des âges de décès d'une génération fictive qui serait soumise aux conditions de mortalité de l'année considérée, c'est-à-dire d'une génération qui, à chaque âge de sa vie, aurait le même risque de décès que celui qu'ont connu les personnes de cet âge au cours de l'année.

Solde naturel : Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Solde migratoire apparent : Le solde migratoire apparent est la différence entre le nombre d'entrées (immigration) et le nombre de sorties (émigration) du territoire. Il est calculé par différence entre l'évolution de la population mesurée à deux recensements successifs et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil : on parle alors de solde apparent. Les évolutions de ce solde apparent peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement.

Pour en savoir plus

■ CLANCHE F., (2014), « Trente ans de démographie des territoires : Le rôle structurant du bassin parisien et des très grandes aires urbaines », *Insee Première N° 1483*

■ BELLAMY V., BEAUMEL C., (2014) « Bilan démographique 2013. Trois mariages pour deux Pacs », *Insee Première N° 1482*

■ AERTS M.T., (2013) « La fécondité dans les régions depuis les années 1960 », *Insee Première N° 1430*

■ GAMBA J.F., RABIER R., (2013) « La population du Languedoc-Roussillon s'établit à 2 670 046 habitants au 1er janvier 2011 », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres n° 11*

■ ALBERTI J., GARAND G., (2012) « Naissances et fécondité en Languedoc-Roussillon : deux enfants par femme », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres n° 1*

■ GIDROL J.C., (2011) « L'emploi, un facteur de mobilité résidentielle », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n° 6*

■ TAILHADES B., (2011) « Nouvelles aires urbaines : L'influence des villes-centre renforcée en Languedoc-Roussillon sous l'effet de la densification et de la recomposition des pôles urbains », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres n° 7*

■ AUDRIC S., (2010), « Projections de population en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2040 - La croissance démographique resterait forte mais se tasserait », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres n° 8*